

<https://ecoleetsociete.se-unsas.org/CPGE-ECG-non-a-la-reforme-de-la-reforme>



école & société

CPGE ECG : non à la réforme de la réforme

- Réforme Bac/Lycée GT -

Date de mise en ligne : mardi 7 mars 2023

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

La réforme du lycée, avec la disparition des filières, a eu une incidence directe sur les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). En effet, depuis septembre 2021, la CPGE « économique et commerciale » option économique et commerciale (ECE) et la CPGE option scientifique (ECS) ont fusionné en une seule classe préparatoire, dite ECG (économique et commerciale voie générale).

Deux après la réforme, encore une réforme !

Alors que la première cohorte d'étudiants concernés n'a pas encore terminé son cycle d'études, la CPGE ECG ferait de nouveau l'objet d'une réforme. Le ministère envisagerait ainsi de réduire les horaires de mathématiques, de lettres et philosophie. Selon les pistes à l'étude, pour la 1^{ère} année d'ECG, il s'agirait de supprimer le choix entre mathématiques approfondies d'un volume horaire de 9h, et mathématiques appliquée d'un volume horaire de 8h, pour aboutir à un seul enseignement de mathématiques de 5h. Les horaires d'Histoire, Géographie, Géopolitique (7h) ou d'Économie, Sociologie, Histoire (8h) passeraient à 6h. Les étudiants pourraient ensuite compléter en choisissant un enseignement optionnel de mathématiques de 4h ou de 2h d'ESH ou HGG.

En seconde année, les horaires de mathématiques ne seraient plus de 6h mais de 5h. L'enseignement de lettres et de philosophie perdrait une heure. L'HGG et l'ESH, obligatoires en seconde année, seraient remplacés par 4h d'option de mathématiques avancées, d'HGG, d'ESH, de sciences de l'environnement et de la transition écologique.

Quelle logique ?

On ne peut que s'interroger devant cet empressement de notre ministère à vouloir de nouveau réorganiser les CPGE, alors que nous n'avons pas pu encore observer les effets de la réforme du lycée sur l'enseignement supérieur, et ceux de la réforme de 2021 des classes préparatoires. Le ministère avance une baisse d'effectifs pour justifier ce projet de réforme. Mais cette baisse d'effectifs pourrait en réalité être toute relative, si l'on en croit la lecture des statistiques des effectifs d'ECG.

Par ailleurs, dans le cadre des *Assises des Mathématiques*, l'Institut National des Sciences Mathématiques a publié une étude sur la place des mathématiques dans l'économie française, et a clairement montré combien les besoins de compétences mathématiques se sont fortement accrus depuis 2015, et à quel point les mathématiques contribuent au dynamisme de l'économie.

Le SE-Unsa s'étonne donc que le ministère envisage de baisser la part des mathématiques en CPGE. Pourtant, lors de ces mêmes assises, la ministre de l'enseignement supérieure Sylvie Retailleau avait clamé « *La discipline est au cœur de notre société, elle est cruciale pour répondre aux défis* », et le ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye avait présenté l'ensemble de ses mesures pour revaloriser la place des mathématiques dans l'enseignement.

De plus, ce projet de réforme de la CPGE ECG pose la question de la place des filles par rapport à l'enseignement des mathématiques. Pap Ndiaye avait ainsi dit lors des Assises des mathématiques : « *l'avenir de l'excellence française en mathématiques se trouve largement du côté des filles* », Or, les classes de CPGE ECG sont généralement des classes où le nombre de filles équivaut à celui des garçons. Il serait donc particulièrement regrettable que les mathématiques y prennent une place réduite, empêchant ainsi de nombreuses filles d'atteindre un niveau élevé en mathématiques.

Enfin, le projet de réforme ne prévoirait pas l'ouverture de l'option *Mathématiques avancées* dans tous les lycées, pénalisant ainsi les lycées de proximité, au détriment des élèves peu mobiles, ou de milieux plus défavorisés.

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa avait déjà manifesté son inquiétude concernant le projet de réforme des CPGE dès le Conseil supérieur de l'Éducation du 24 novembre 2022, dénonçant notamment l'absence de réflexion et de concertation.

Le SE-Unsa s'est également associé à la rédaction de la lettre intersyndicale adressée au ministre de l'Éducation nationale et à la ministre de l'enseignement supérieur, demandant que les parcours soient revus et sécurisés, et les programmes retravaillés, mais sans toucher à l'architecture générale de la CPGE ECG. En effet, dans un contexte de développement concurrentiel accru de la part des écoles de commerce, la filière ECG a besoin de temps et de stabilité.

Le SE-Unsa sera également reçu en audience par l'Inspection Générale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

[>> Lire l'article du Monde sur les assises des mathématiques](#)

[Lire le courrier intersyndical](#)

[\(cliquer pour agrandir au format pdf\)](#)

